VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ARRÊT SANS HOSPITALISATION

Par Jm3470 Postée le 22/03/2024 10:37

Bonjour Étant toujours en activité professionnelle, je souhaiterais, une aide, un traitement sans être hospitalisé.

Mise en ligne le 28/03/2024

Bonjour,

Votre médecin traitant, si vous en avez un et êtes à l'aise pour lui parler de vos difficultés, pourrait probablement vous aider dans votre projet d'arrêt. Vous pourriez également vous rapprocher de lieux de consultations en addictologie et ainsi bénéficier d'une prise en charge ambulatoire, via des rendez-vous réguliers, auprès d'une équipe spécialisée. L'intérêt dans ce cas est de pouvoir allier suivi médical et suivi psychologique (social si besoin), c'est-à-dire d'être accompagné globalement.

Nous vous joignons les coordonnées de deux CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et de deux unités hospitalières d'addictologie pouvant vous recevoir en consultation externe. Après évaluation de votre situation, de vos objectifs, de vos attentes, des modalités de prise en charge vous seront proposées. Les consultations dans ces structures sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Sauf situation particulière ou à la demande du patient, le plus souvent, les soins en addictologie se déroulent de façon ambulatoire donc sans hospitalisation.

Si besoin de revenir vers nous pour plus de détails ou pour échanger sur votre projet d'arrêt, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements dans la poursuite de vos démarches.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 34

59, avenue de Fès
Rés. Henri Bertin-Sans Bât C
34090 MONTPELLIER

Tél : 04 99 77 10 77
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h, le vendredi de 9h à 12h et de 14H à 17h30
Accueil du public : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h à 18h à la Maison des Adolescents au 9 rue de la République 12 à 21 ans - Possibilité de CJC au CSAPA au cas par cas

Voir la fiche détaillée

CSAPA ARC-EN-CIEL

10 boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 92 19 00
Site web : www.amtarcenciel.fr
Accueil du public : Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h, mardi : 13h30 à 19h et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Sans rendez-vous au 23 boulevard Pasteur Le Zinc : les mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et sur rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi (sauf mardi matin)

Voir la fiche détaillée

SERVICE D'ADDICTOLOGIE ET COMPLICATIONS SOMATIQUES EN ADDICTOLOGIE

80, avenue Augustin Fliche
Hôpital Saint Eloi
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 70 26
Site web : urlz.fr/jFV6
Secrétariat : Lundi au vendredi 8h à 17h
Accueil du public : Lundi au vendredi 8h à 17h
Centre : 7jrs / 7jrs de 13h30 à 18h30 au 04 67 33 70 21 pour le service hospitalisation, dans le cadre uniquement de complications somatiques en addictologie

Voir la fiche détaillée

UTTD : CSAPA DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES TOXICO DÉPENDANCES

39, avenue Charles Flahault
Impasse Valteline
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 69 13
Site web : https://www.chu-montpellier.fr/fr/addictologie/uttd
Secrétariat : Lundi de 8h à 16h - Mardi de 8h à 13h - Mercredi de 8h à 16h - Jeudi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 16h et vendredi 8h à 14h
Accueil du public : Lundi de 8h à 16h - Mardi de 8h à 13h - Mercredi de 8h à 16h - Jeudi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 16h et vendredi 8h à 14h
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 14h à 16h sur rendez vous

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "L'aide spécialisée"